

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES  
Jeudi 9 juillet 2009 – Unjat**

**Compte-rendu synthétique**

**Etaient présents :**

Claude BERDUCOU, Alain BERTRAND, Alain CHATELET, Gilles CORRIOL, Marc DECONCHAT, Olivier GUILLAUME, Christian JUBERTHIE, Danièle MAGDA, Alain MANGIN, Emmanuel MENONI, Jean Paul METAILIE, Gilles POTTIER, Michel SEBASTIEN, Sophie SEJALON.

**Etaient également présents :** Laetitia BOURROUX (stagiaire au PNR), Matthieu CRUEGE (directeur du PNR) et André ROUCH (Président du PNR)

**Etaient excusés ou absents :**

Annick AUDIOT, Pierre AURIOL, Laurence BARTHE, Robert BEGOUEN, Bernard DEFAUT, Nicolas DE MUNNIK, Hervé BRUSTEL, Anne CALVET, Jean CLOTES, Michel DEQUE, Francis DURANTON, Corinne EYCHENNE, Florence GUILLOT, Catherine JACQUART-MAISSANT, Laurent LELLI, Claudine PAILHES, Eric PAUTARD, Jean-Jacques RIGAL, Denis SALLES, Thierry SARDIN, Jean-Pierre SARTHOU.

**Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique**

- Approbation du Compte-rendu synthétique de la septième réunion du Conseil scientifique
- Point d'avancement et discussion sur les prochaines Rencontres scientifiques de 2009
- Présentation par Laetitia Bourroux, stagiaire au PNR, du point d'avancement sur l'étude de l'organisation des PNR s'agissant des procédures d'avis puis discussion
- Présentation par Gilles Corriol de l'étude flore-habitat menée sur le PNR puis discussion
- Présentation par Alain Mangin du point d'avancement de l'étude sur l'évaluation des impacts de l'hydroélectricité puis discussion
- Présentation par Alain Bertrand du Plan de restauration du Desman
- Questions diverses

**En préambule, la parution du décret de création du PNR...**

André ROUCH, Président du Parc, vient remercier l'engagement des membres du Conseil scientifique et annonce la publication officielle du décret de création du PNR des Pyrénées Ariégeoises le 30 mai dernier. Il invite ainsi l'ensemble des membres du Conseil scientifique à l'inauguration du PNR le 25 septembre prochain au col de Péguère.

Il explique qu'il aura fallu près de 12 ans pour mettre en place le PNR et que le Conseil National de Protection de la Nature a reconnu la qualité du travail effectué et a particulièrement apprécié l'existence d'un Conseil scientifique dès la phase de préfiguration.

Il rappelle que la mission « expérimentation » des PNR constitue leur particularité ; c'est le volet qui permet aux PNR de se différencier le mieux des autres structures et il compte en cela sur l'appui du Conseil scientifique.

Matthieu CRUEGE et André ROUCH expliquent que contrairement aux autres PNR de Midi-Pyrénées, le PNR des Pyrénées Ariégeoises aura une équipe beaucoup plus restreinte : ce sera plus un PNR animateur qu'un PNR aménageur ou gestionnaire.

Matthieu CRUEGE annonce les futures échéances :

- Parfaire la gouvernance du PNR en créant des commissions ;
- Négocier, avec les partenaires financiers (Département, Région, Etat) une convention territoriale permettant de financer des projets de Parc portés par d'autres structures que le PNR lui-même ;
- Mettre en place la méthode de suivi et d'évaluation de la Charte ;
- Mettre en place l'organisation sur la problématique de l'émission d'avis. Sur ce point, il y aura une interpénétration à mettre en place entre les commissions d'élus et le Conseil scientifique.

- Mettre en place une réflexion sur des problématiques particulières auxquelles le PNR est confronté tels que l'hydroélectricité (réflexion amorcée avec la station de Moulis et le Conseil scientifique) ou le photovoltaïque au sol.

Alain MANGIN confirme à André ROUCH que le Conseil scientifique est au service du Parc, pour l'épauler dans ses actions et réflexions.

## **Suite de la réunion du Conseil scientifique...**

Alain MANGIN nomme un secrétaire de séance : Emmanuel MENONI.

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

Alain MANGIN accueille Marc De CONCHAT qui remplace André GAVALAND au Conseil scientifique. M.GAVALAND, lors d'une précédente réunion avait en effet demandé à se retirer du Conseil scientifique et à être remplacé par son collègue M.De Conchat car il travaille désormais sur des problématiques de grandes cultures qui concernent peu le PNR. M.De Conchat travaille dans l'unité mixte INRA-ENSAT dénommée DYNAFOR (Dynamique forestière en espace rural).

Alain MANGIN annonce par ailleurs que Jean-Jacques RIGAL, l'économiste du Conseil scientifique, demande à être remplacé car il ne parvient pas à venir à nos réunions pour des contraintes d'emploi du temps. Il précise dans son courrier que nous pouvons toujours compter sur lui pour des missions ponctuelles.

## **Discussion sur les prochaines rencontres scientifiques de 2009**

Alain MANGIN rappelle que le Conseil scientifique s'apprête à organiser ses secondes Rencontres scientifiques dont l'objectif est de diffuser la connaissance scientifique acquise sur le territoire auprès de ses habitants. Elles auront lieu les 23 et 24 octobre à Saint-Girons.

Sophie SEJALON dresse un état de l'avancement de l'organisation :

- L'animateur : il n'a pas encore été désigné, ce sera probablement un directeur de PNR de montagne.
- Les intervenants : le programme est calé, ne reste à finaliser que quelques titres d'interventions. Le programme prévisionnel est diffusé en réunion de façon à recueillir les dernières corrections.
- Le lieu : la manifestation aura finalement lieu au domaine de Beauregard car c'est le lieu qui rassemble le plus de critères en termes de praticité et de cadre. Afin de palier les problèmes de luminosité liés au chapiteau, des écrans LCD seront installés dans les travées et feront le relais du vidéoprojecteur.
- Actes : il est demandé aux intervenants d'envoyer les résumés d'intervention le plus rapidement possible.
- Graphisme de la manifestation : une première maquette graphique a été soumise par le graphiste et est montrée aux membres du Conseil scientifique.

### Principales remarques issues des discussions :

Jean-Claude Berduco explique que dans son intervention en préambule des Rencontres scientifiques, il associera naturalité à biodiversité.

Alain BERTRAND, propose en animateur, M.Bec, Président de l'Union des CPIE et ancien Maire d'Aurillac.

Danièle MAGDA explique que lors du colloque, il va falloir introduire les objectifs de l'intervention de l'éleveur du Jura : susciter des échanges avec les éleveurs locaux.

S'agissant du graphisme de l'affiche, un débat s'instaure sur la mosaïque de photos et sur le manque d'apparition claire du thème central des rencontres.

Christian JUBERTHIE, Alain BERTRAND et Claude BERDUCOU se portent volontaires pour la relecture du fascicule compilant les résumés d'intervention.

## **Présentation par Laetitia BOURROUX de l'avancée de l'étude sur l'organisation des PNR s'agissant des procédures d'avis**

Laetitia BOURROUX est stagiaire au PNR de mai à août 2009. Elle a pour missions d'enquêter les 45 PNR de France sur leurs modalités de fonctionnement s'agissant des procédures d'avis. Les PNR sont en effet consultés par l'Etat pour l'émission d'un avis simple (et non conforme) sur :

- Les documents d'urbanismes ;
- Les schémas d'aménagement ;
- Les études d'impact.

L'objectif, au travers de cette enquête, est de sonder les modèles d'organisation qui fonctionnent le mieux à l'intérieur des PNR : savoir qui signe les avis ? quelles instances sont consultées avant la rédaction finale de l'avis.... ? comment est sollicité le Conseil scientifique ?

A ce jour, Laetitia BOURROUX a enquêté 10 PNR. Tous n'ont pas de conseil scientifique. Certains envisagent de créer un Conseil scientifique pour plusieurs PNR.

En règle générale, les Conseils scientifiques sont essentiellement mobilisés pour les avis sur études d'impacts. Les modalités de sollicitation sont très variables : par mel à l'ensemble des membres ou de façon ciblée vers des personnes référentes sur des thèmes en particulier. Les conseils scientifiques ne sont que très rarement mobilisés sur les documents d'urbanisme.

Principales remarques issues des discussions :

Christian JUBERTIE propose de comparer les systèmes de fonctionnement des jeunes PNR par rapport aux anciens, notamment en matière de sollicitation des Conseils scientifiques.

La discussion revient sur les propositions faites lors de la précédente réunion : créer un Intranet avec mise à disposition des dossiers soumis pour avis sur le Net.

S'agissant du Conseil scientifique du Parc National des Pyrénées, Jean-Paul METAILIE, tout jeune président de ce Conseil, explique que l'avis est rédigé par le Président du Conseil en réunion de Bureau.

Alain BERTRAND propose qu'une réflexion ait lieu lors d'une prochaine réunion pour définir les types de problématiques où les lieux à enjeux particuliers pour lesquels une consultation du Conseil scientifique peut s'avérer nécessaire.

Enfin, il est demandé par plusieurs membres que la sollicitation du Conseil scientifique sur les avis ne dépasse un certain pourcentage de son activité.

## **Présentation par Gilles CORRIOL de l'étude flore-habitats menée sur le PNR**

Le SMPNR a entrepris en 2006, avec l'aide technique et méthodologique du CBP, de réaliser un inventaire des habitats sur son territoire. En 2006, un tiers du PNR a été inventorié par William Arial, stagiaire au PNR.

En 2008, le CBP a réalisé la suite de l'inventaire sur les deux autres tiers ouest du PNR.

Méthode :

- Recueil de données bibliographiques : thèse de Grüber sur la zone de montagne, relevés forestiers de Vigne et Savoia, exploitation des données issues de Docob, étude de l'INRA sur Seix...
- Inventaire par méthode d'échantillonnage sur des mailles de 5\*5 km avec pour objectif d'inventorier un maximum de diversité d'habitats à l'intérieur de ces mailles.
- Pointage de chaque habitat inventorié au GPS.
- Description des habitats sur le plan phytosociologique.
- Inventaire des espèces présentes sur l'habitat décrit.
- Saisie des inventaires sur la base de données Flora du CBP.
- Utilisation de logiciels de statistiques pour les analyses de concordance...

Résultats :

- Réalisation d'une liste de 130 types d'habitats présents sur le PNR avec description de leur composition floristique, de leur répartition et de leur écologie.
- 10000 données élémentaires de flore générées, 1100 taxons inventoriés dont 350 non connus de la base du CBP jusqu'à 2005
- Près de 2000 habitats pointés et caractérisés.

L'étude a également permis de mettre en évidence des habitats vicariants et de préciser l'existence de certains habitats en Ariège. Une espèce nouvelle a été inventoriée : *Festuca prudhommei*.

#### Principales remarques issues des discussions :

Il est demandé comment se situe l'Ariège en termes de référentiels ? Au Nord du PNR, l'étude s'est révélée plus complexe qu'au Sud par manque de référentiels. Actuellement, on se « contente » de mettre des noms de Syntaxons provisoires à partir des listes d'espèces inventoriées.

### **Présentation par Alain MANGIN de l'état d'avancement de l'étude sur les impacts de l'hydroélectricité**

Il s'agit d'analyser, rassembler et synthétiser les impacts des ouvrages hydroélectriques tant sur le plan hydraulique, qu'hydrologique, écologique ou encore économique. Cette analyse se fera pour chaque tronçon de cours d'eau. Il s'agit, au niveau cartographique, de croiser les différentes données et d'étudier leurs corrélations.

Sur le plan hydrologique, l'étude consiste à analyser le fonctionnement des cours d'eau ou portions de cours d'eau et leur réponse par rapport à la problématique des barrages.

Ainsi, la réalisation de profils en long sur 34 cours d'eau a permis de caractériser leur régime ; l'impact sur les aménagements hydroélectriques sera fonction de leur régime d'origine. Ainsi, la Bouigane est le cours d'eau qui présente un des profils les plus à l'équilibre, en raison d'une multitude de petits seuils.

Les relations pluie-débit ont été analysées également. Au cours du siècle dernier la pluviométrie n'a pas eu de tendance significative à la baisse ou à la hausse. En revanche, certains débits ont évolué. Il faut à présent en analyser les causes.

Les débits des rivières sont également très variables d'une année sur l'autre ce qui pose problème pour la définition des modules, des débits réservés...

En premiers résultats, il ressort que l'anthropisation des cours d'eau a pour effet la diminution de l'effet de la neige sur le long terme. Elle casse aussi les régimes naturels des cours d'eau en provoquant des sortes de crues intempestives à répétition.

En grande hydraulique, les volumes de régulation des barrages ont également été analysés. En effet, si le volume d'un barrage était inférieur au volume de régulation d'une rivière, on aboutirait à un impact écologique très fort. Or sur le PNR, ce n'est pas le cas. Les potentialités hydrauliques des cours d'eau sont même presque sous-utilisées.

#### Principales remarques issues des discussions :

Michel SEBASTIEN précise qu'en 2012, EDF n'aura plus le monopôle de l'hydroélectricité et que d'autres viennent prospecter pour mettre en réserve d'eau le bassin Aulus-Bassiès. Comment abordera-t-on ces énormes projets ?

Alain BERTRAND précise que la Bouigane était un beau cours d'eau à Desman il y a 25 ans mais que ce n'est plus le cas aujourd'hui suite à l'aménagement de 6 micro-centrales.

Il est également demandé si l'endiguement est étudié dans la présente étude. Il est répondu par la négative. Cependant, on sait que l'endiguement provoque effectivement une accélération des débits. Son effet peut être visible sur les analyses pluie-débit et notamment en analysant la réponse des cours d'eau aux pluies.

Il est également demandé si la grille d'analyse des projets hydroélectriques prendra en compte (ou pourra permettre) la notation de la naturalité des cours d'eau.

### **Présentation par Alain BERTRAND du plan d'action sur le Desman des Pyrénées**

Alain BERTRAND présente le projet de plan d'action (ex-plan de restauration) pour le Desman des Pyrénées qui doit passer encore par des étapes de validation (CSRPN, ...). Le Desman est un petit mammifère aquatique à faible fécondité dont l'aire de répartition est Pyrénéo-ibérique. Il utilise ses crottes comme marquage olfactif de son territoire. Ses prédateurs sont la Loutre dans les Asturies, la Chouette effraie, le Chat, l'Hermine...

Il bénéficie aujourd'hui d'un plan d'action en sa faveur car il s'agit d'une des espèces les plus protégées au niveau national et international inscrite d'ailleurs aux annexes 2 et 4 de la Directive Habitats.

Ce plan d'action propose des actions de recherche visant à améliorer la connaissance de cette espèce de façon à pouvoir mieux la préserver. Il s'agira notamment d'étudier les interrelations entre le Desman et d'autres espèces telles que le Saumon de fontaine par exemple, et l'impact des aménagements hydroélectriques sur la fragmentation des populations, sur les débits réservés nécessaires à l'espèce...

Ce plan d'action sera animé par le CREN.

## **Points divers**

Jean-Paul METAILIE informe du lancement d'un observatoire hommes-milieus sur le Haut-Videssos avec l'institut d'écologie et de développement du CNRS. Ces observatoires se développent sur des secteurs géographiques sinistrés économiquement. Le Videssos a été choisi pour étudier l'évolution des activités, de la vie sociale et urbaine ... suite à la fermeture de l'usine Pechiney. Cet observatoire démarre en 2010 pour une durée de 8 à 12 ans.

Sophie SEJALON informe du lancement d'un projet dénommé SAGECE en partenariat avec l'INRA, les chambres d'agricultures du Tarn et de l'Ariège et le PNR du Haut-Languedoc. Ce projet vise à travailler sur des conflits d'usages liés au foncier agricole sur 8 communes tests du PNR. Il s'agit d'une réponse à un appel à projets lancé par le Réseau Rural Régional.

La date du prochain Conseil scientifique est fixée au 24 novembre à 14h30.